

SAINT-LYPHARD

SES DEUX BOURGS ET SES VILLAGES



Le vote d'un budget est toujours un moment important, coïncidant avec l'arrivée tant attendue du printemps. Il est le fruit d'un travail de gestion rigoureux de la part des élus et des services municipaux. S'appuyant sur les différentes études menées en 2021 et l'analyse de la dette communale, nous avons défini une prospective financière pour les projets structurants de demain (acquisition d'un bâtiment pour installer en 2023 le nouveau centre technique municipal, réalisation d'un terrain de football synthétique à compter de 2025, étude d'aménagement du bourg, etc.).

Dans un contexte difficile, exigeant toujours plus de maîtrise de la dépense publique, nous avons fait le choix d'augmenter sensiblement la part communale des impôts locaux. C'est avec bon sens, prudence et honnêteté que nous utilisons l'argent public afin de rendre aux habitants les services attendus et permettre aux agents municipaux d'effectuer leur travail dans de bonnes conditions.

Avec le contexte inflationniste, le budget de fonctionnement pour 2022 demeure serré et celui-ci doit également s'adapter à la croissance démographique forte et à la nécessité de nouveaux services publics.



Tiphaine CRUSSON
Adjointe aux Finances
et à la Vie économique

Le budget 2021 excédentaire d'environ 1,5 million, nous permet d'autofinancer la totalité des travaux et projets d'investissement pour 2022. Il est primordial d'agrandir et rénover le restaurant scolaire.

Vous trouverez dans ce magazine l'ensemble de ces projets.

Nous consacrerons également une plus grosse part du budget au SIVOM de La Madeleine.

Si le vote du budget est une action forte, son suivi appelle à la plus grande vigilance. Soyez assurés de toute l'attention portée à la moindre dépense et à la recherche de chaque subvention.

SOMMAIRE

P 3 | Retour en images

P 4 | Services

P 5 | Sur la commune

P 6-7 | DOSSIER - Budget

P 8 | La Madeleine

P 9 | Cap Atlantique L'agglo

P 10 | En valeur - Kerd'art.net organise son premier concours de peinture

P 11 | Culture

P 12 | Une nouvelle identité visuelle pour Saint-Lyphard

MAGAZINE SAINT-LYPHARD N°6 - MAI 2022

Directeur de la publication : Claude BODET

Directrice de la rédaction : Geneviève PICHOT

Assistante de rédaction : Lisa GAMBIER

Crédit photo : Droits réservés, service Communication ; wMairie de Saint-Lyphard

Création graphique et mise en page : service Communication

Impression : IPIKA - Imprimé avec encres végétales sur papier recyclé satin demi-mat 130g / Tirage : 2 300 exemplaires.

Contacts : communication@mairie-saint-lyphard.fr



Retour en images

Passage du permis vélo

Mardi 26 avril, 57 élèves de l'école Les Roselières ont passé leur permis vélo. Répartis en petits groupes et encadrés par les policiers municipaux de Saint-Lyphard et d'Herbignac, ils ont appris la réglementation et tous obtenus leur permis ! Félicitations !



Exposition sur la guerre d'Algérie

Organisée par l'association Archives et Histoire en partenariat avec la Mairie, elle fut proposée à l'occasion de la commémoration du 60ème anniversaire de la fin du conflit. Des visites animées par Patrick ROUSSEL ont été proposées aux publics scolaires.

Car wash

Les 14 jeunes de l'animation jeunesse gérée par l'UFCV ont nettoyé une vingtaine de voiture de particuliers entre 9h30 et 18h. L'argent récolté leur permettra de financer leur séjour d'été. Prochaine date : samedi 28 mai.



Remise des prix du concours photo sur le petit patrimoine lyphardais

Les lauréats du concours étaient conviés à une réception organisée par la Municipalité. Thierry THIBEDORE s'est vu remettre le 1er prix. Un nouveau concours est organisé par la Mairie à l'occasion des Journées européennes du patrimoine : *voir encadré en dernière page.*



Soutien à l'Ukraine

Sensibles au contexte mondial marqué par la guerre en Ukraine, les élus de Saint-Lyphard ont assuré plusieurs permanences, du lundi 7 au mercredi 9 mars dernier, afin de récolter des denrées de première nécessité. En partenariat avec l'association des Maires de France, celles-ci ont été ensuite distribuées aux ukrainiens victimes de la guerre.



Services

OUVERTURE D'UN LIEU POUR LES ENFANTS ET LEUR FAMILLE

Le Lieu d'Accueil Parents-Enfants (LAEP), situé à Herbignac, a ouvert ses portes en février dernier. Ce lieu de convivialité accueille les enfants de 0 à 6 ans et leurs familles (parents, grands-parents, oncles, tantes, etc.) ainsi que les futurs parents. Vous pouvez vous y rendre librement et gratuitement pour échanger avec d'autres familles, vous informer, ou simplement prendre un temps pour vous et votre enfant.

Rendez-vous les samedis matins de 9h30 à 11h30 à Herbignac, à proximité de l'école primaire Guy Cadou, 16 rue René Guy Cadou. Contact : 06 22 31 87 38, laep-lesmotsdoux@lespep44-49.org

INSCRIPTION AUX TRANSPORTS SCOLAIRES POUR LA RENTRÉE

Jusqu'au dimanche 10 juillet 2022 inclus, Lila Presqu'île vous invite à utiliser le Portail « Lila Presqu'île scolaire » pour procéder à l'inscription de vos enfants aux transports scolaires pour la rentrée 2022-2023. Pour accéder au portail, rendez-vous sur le site www.lilapresquile.fr, rubrique Transports scolaires. **Les services Lila Presqu'île restent à votre disposition au 02 40 620 620 les lundis, mardis et jeudis de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 ; les mercredis et vendredis de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.**



Connaissez-vous le service « Porte à porte » ?

En complément des lignes régulières du réseau, ce service permet aux personnes à mobilité réduite et aux personnes de plus de 80 ans de se déplacer avec véhicule adapté et personnel formé. Dans ce cas, le véhicule vient vous chercher à votre domicile et vous emmène sur le lieu de votre choix.

Inscription possible en Mairie.

COMMUNICATION



Simulation visuelle - Lumiplan

Un panneau lumineux sera installé courant juin, dans le centre-bourg de Saint-Lyphard.

Alimenté par le service Communication de la Mairie, il se fera le relais des informations :

- **institutionnelles** : élections, travaux sur la commune, informations liées à la mairie, etc. ;
- **culturelles** : programmation culturelle, spectacles, vie de l'espace culturel ;
- **associatives** : manifestations, événements organisés par les associations, vie économique, etc.

ENVIRONNEMENT : DES NIDS RÉINSTALLÉS POUR LES HIRONDELLES

Un foyer pour jeunes actifs va être créé à la place de l'ancien presbytère, au 22 rue de la Côte d'Amour. Les élus ont contacté la LPO en anticipation de cette transformation, puisque le lieu abritait un nid d'hirondelle de fenêtre. Une demande de dérogation à l'interdiction de destruction de nids a été effectuée auprès de la DDTM. En février, la LPO a pu poser à proximité du nid à détruire, deux nids d'hirondelles. Le nid a été détruit avant le retour des hirondelles afin d'éviter son occupation durant la phase de travaux. Deux nids seront posés sur le nouveau bâti en compensation, et un débord de toiture généreux devrait permettre une nouvelle colonisation des lieux par les hirondelles.



Le double-nid d'hirondelles des fenêtres a été installé rue de la Côte d'Amour.

Pour rappel, les nids d'hirondelles sont protégés ; leur destruction est interdite. Si vous constatez des nids sur vos façades, la LPO peut vous accompagner ou vous conseiller pour mettre en place des dispositifs anti-salissures.
LPO de Loire-Atlantique : 02 51 82 02 97 www.loireatlantique.lpo.fr

Sur la commune

DES INSTANCES POUR DONNER LA PAROLE AUX LYPHARDAIS

En 2022, plusieurs instances composées de citoyens volontaires et d'élus se sont formés. La création de ces derniers résulte d'une volonté des élus de Saint-Lyphard, de faire participer les lyphardais à la vie de leur commune. L'objectif est de créer du lien et de favoriser les échanges en vue de l'élaboration de nouveaux projets structurants.



Membres du Comité de pilotage du Conseil des Sages.

Création du Conseil des Sages

Le Conseil des Sages est une instance consultative, de réflexion et de propositions, qui permettra aux séniors de jouer un rôle actif et déterminant dans la vie locale et aux élus municipaux de s'entourer de compétences et d'avis sur les projets de la commune. Il pourra également apporter du lien entre les organismes décideurs et les concitoyens.

Ses rôles sont multiples.

- Réflexion sur des sujets proposés par les élus ou choisis par le Conseil des Sages ;
- Information : les Sages contribuent à une meilleure information des élus sur des problèmes rencontrés dans la vie quotidienne ainsi qu'à la mise en place de nouveaux services ;
- Entraide : les Sages peuvent aider à la réalisation de diverses manifestations, en partenariat avec les élus, les associations, etc.

Le Comité consultatif sur l'environnement installé



Ses neuf membres, Lyphardais, sont chargés d'étudier et soumettre des recommandations au Conseil municipal sur toutes questions concernant l'environnement sur la commune. **« Le champ est vaste, et toutes les idées sont bonnes à prendre ! Le principal est qu'elles suscitent le plus d'intérêt et d'engouement pour les membres »** précise David CHOLON, conseiller subdélégué à l'environnement et Président du groupe. Parmi les idées émises : la gestion différenciée des espaces verts, les nuisances et pollutions, la mobilité douce, etc. **Vous souhaitez l'intégrer ? Il reste une place - contactez le 02 40 91 41 08**

Rejoindre le Conseil des Sages

Voici les conditions :

- 1- être âgé(e) de 55 ans ou plus,
- 2- être domicilié(e) à Saint-Lyphard,
- 3- être libéré(e) de toute activité professionnelle,
- 4- être sans mandat électif (politique, associatif, syndical)
- 5- être suffisamment disponible pour participer aux réunions et rencontres prévues.

Le questionnaire est à récupérer en format papier à la Mairie aux horaires d'ouverture, jusqu'au 15 juin 2022.

Une permanence aura lieu le 4 juin à la Mairie et à la Mairie annexe de la Madeleine de 10h à 12h pour répondre aux questions éventuelles des candidats.

Les dépenses d'investissement

Dépenses pour effectuer des travaux ou acquérir du matériel



Équipement des bâtiments scolaires

Le recensement a démontré une augmentation de la population lyphardaise de 13,8% en 6 ans. La commune compte aujourd'hui 5 252 habitants. Afin de garantir la qualité des services publics, ce diagnostic pointe la nécessité d'ajuster les équipements scolaires, notamment par l'agrandissement du restaurant dès 2023. D'une superficie de 144m², cet agrandissement permettra d'accueillir 80 couverts supplémentaires.

Nouvel accueil périscolaire

De la même manière, face à l'augmentation croissante du nombre d'enfants accueillis après l'école, 34 places d'accueil périscolaire ont été ouvertes à l'école Ste-Anne. La mise en place de ce nouveau dispositif est le fruit d'une convention entre l'OGEC gestionnaire de l'école Ste Anne et la mairie.

My Keeper : un outil permettant la sécurité des élèves des écoles Les Roselières et Jean de la Fontaine

20 classes ont été équipées de balises Mykeeper. Celles-ci permettent à l'enseignant d'alerter ou d'être alerté d'une intrusion malveillante au sein de l'école et de mettre en place le confinement des élèves.

Par un système d'alerte géolocalisé, cet outil permet également à la mairie d'alerter les enseignants ou leur faire part d'un protocole en cas d'événement exceptionnel (météorologique, etc.) constaté sur la commune.

Des classes connectées

En partenariat avec CAP atlantique, les classes maternelle et primaire des Roselières et celles de La Madeleine vont être progressivement équipées en matériel informatique :

- des tableaux connectés, pour celles qui n'en sont pas encore dotées ;
- des ordinateurs portables et tablettes.

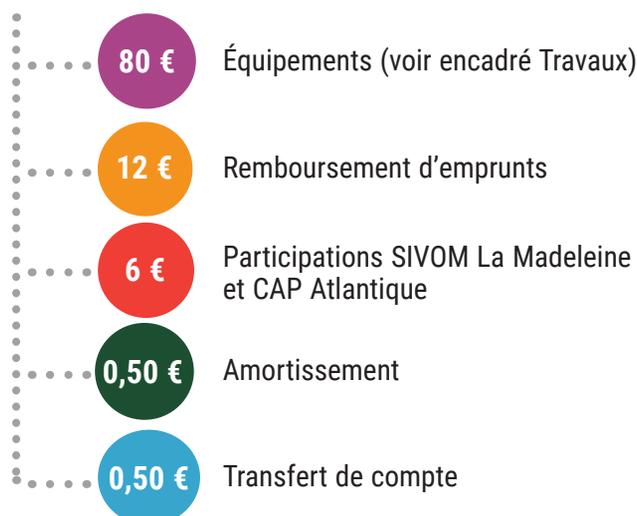
Les agents des services techniques communaux profiteront de ces nouvelles installations pour aménager au sein des classes des espaces dédiés à la pratique numérique.

QUELLES ACTIONS

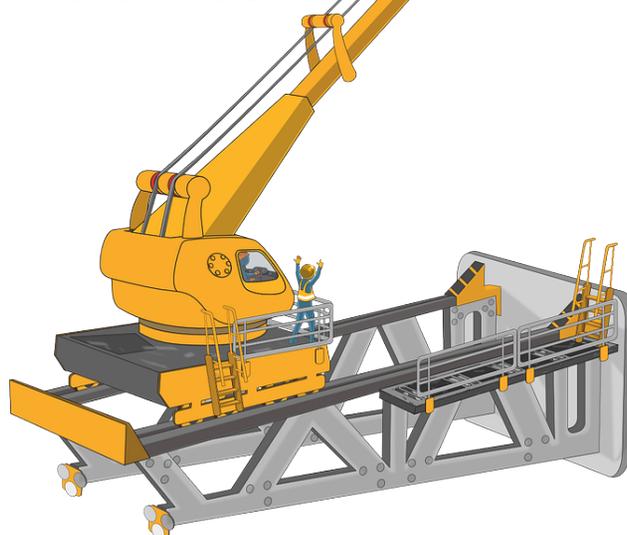
..... Montant

4

Sur 100€ de dépenses d'investissement



Le budget 2022 a été adopté lors du Conseil municipal du 22 mars. La Ville poursuit sa politique d'investissement en réalisant des projets nécessaires mais aussi innovants en faveur de qualité de vie des habitants.



POUR LE BUDGET 2022 ?

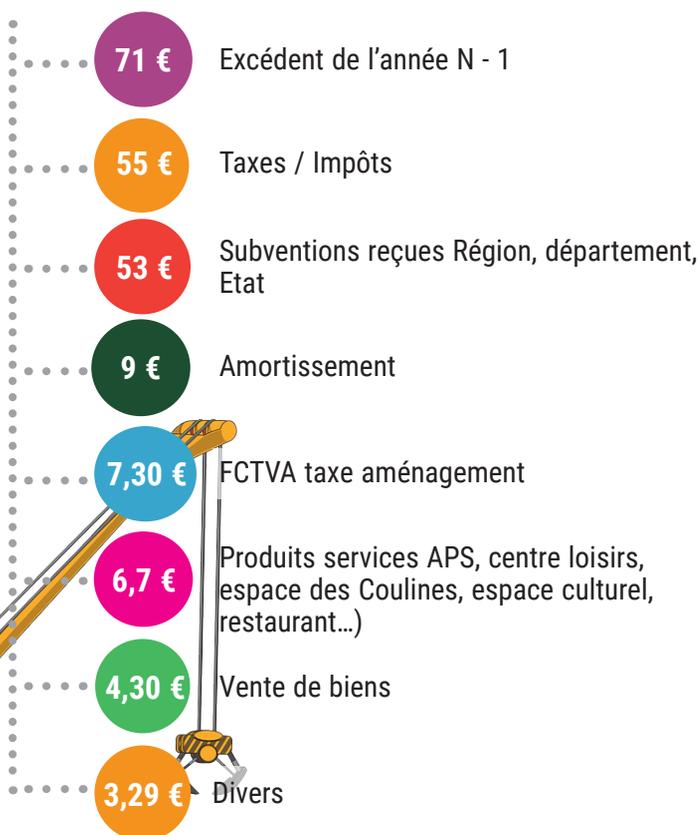
global du budget

854 000 €

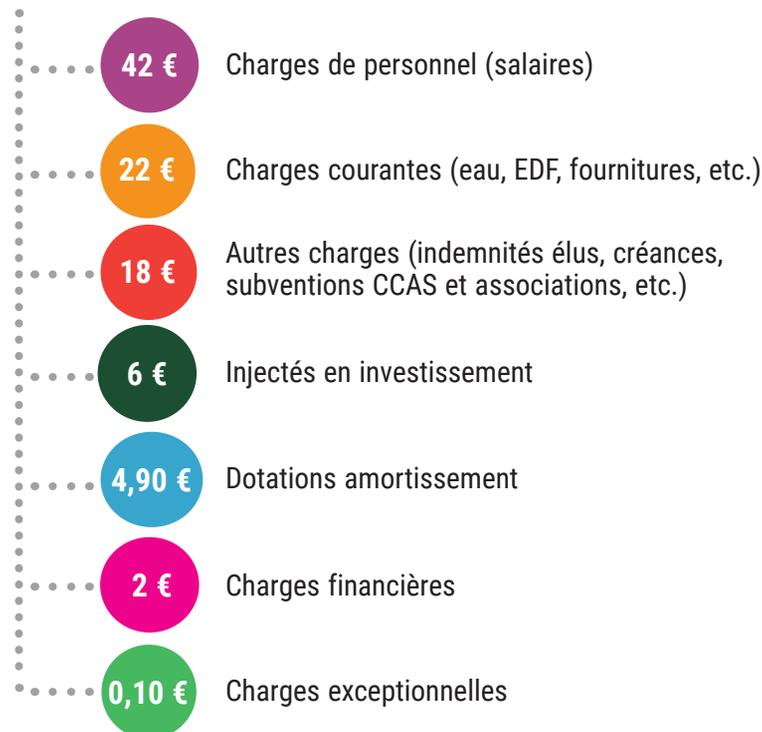
Les dépenses de fonctionnement

Dépenses courantes pour la gestion des services et de l'activité de la collectivité

Sur 200€ de recettes



Sur 100€ de dépenses de fonctionnement



TRAVAUX EN 2022

Extension du restaurant scolaire

655 400€

Salle du pont d'Os

39 500€

Espace culturel

24 950€

Vidéoprotection

37 100€

Étude sur l'aménagement du bourg

42 000€

Eclairage public

55 000€

Travaux de voirie

268 000€

Rénovation de l'école Les Roselières

89 000€

Travaux en mairie (garantir l'accès aux personnes à mobilité réduite)

18 900€

Bourg de La Madeleine



Si vous souhaitez me faire part de vos préoccupations mais également échanger autour de vos idées, je vous reçois le 3^{ème} samedi de chaque mois, à la Mairie annexe.

Nicolas AMBROSINI
Conseiller délégué à la Madeleine et ses Villages, 07 49 14 02 71



Les aménagements et les travaux de sécurité au coeur des projets

Au regard du vieillissement des infrastructures, des nouveaux enjeux sur la Madeleine et des nombreux défis à mener pour accompagner une évolution nécessaire des services, Nicolas Criaud (Président du SIVOM et Maire de Guérande), et Claude Bodet (Vice Président et Maire de Saint-Lyphard) souhaitent conjointement conduire une nouvelle politique d'investissements.

Le SIVOM a la volonté, dès cette année, d'augmenter fortement les investissements pour La Madeleine et de pérenniser cet effort. De fait les participations des communes augmenteront de près de 120 %. Pour la première fois, un PPI est mis en place sur le SIVOM mettant en valeur les investissements marquants du mandat.

2023 Modulaire Accueil PériScolaire (300 K€)
2024 Rénovation énergétique école maternelle (375 K€)
2025 Rénovation énergétique suite (375 K€)
2026 Rue des dolmens (300 K€) et sol salle des sports (150K€)

Il est aussi possible que d'autres opportunités se présentent et auquel cas des investissements complémentaires pourraient voir le jour (exemple un terrain de foot synthétique).

PROJETS DE TRAVAUX EN 2022

- Réfection de la rue des Parcs Neufs et sécurisation de la rue Saint-Exupéry - 180 000€
- Sécurisation de la rue des Dolmens - 10 000€
- Installation de sanitaires Place l'Abbé LOISEAU
- Lancement des études pour l'accueil périscolaire - 40 000€
- Enveloppe prévisionnelle pour l'entretien, les études et diagnostic des bâtiments

ESPACE PUBLIC

- Aménagement de sécurité (réfection, remplacement/extension éclairage public) - 15 000€
- Création liaisons douces et accessibilité de la voirie et des espaces publics - 5 000€
- Divers : réseaux eaux pluviales, signalisation verticale - 8 000€
- Mobilier urbain, aire de jeux extérieur, aménagements paysagers - 8 000€

MATÉRIEL DES SERVICES

- Mobilier et matériel au restaurant scolaire, à l'école maternelle et élémentaire et divers sites (salle de sports, accueil périscolaire, etc.) - 20 000€



Nouveau ! La Plateforme Territoriale de la Rénovation Énergétique

Cap Info Énergie devient Plateforme Territoriale de la Rénovation Énergétique (PTRE). Cette plateforme permet aux habitants du territoire de pouvoir être orientés et accompagnés vers la meilleure solution d'économies d'énergie et d'amélioration de l'habitat.

Le dispositif de conseil aux particuliers pour la rénovation énergétique des logements évolue au niveau national pour constituer des Plateformes Territoriales de Rénovation Énergétique (PTRE).

Ces PTRE visent à amplifier le nombre de rénovations en accompagnant les projets jusqu'au stade de l'assistance aux travaux.

Cette plateforme permet aux habitants du territoire de pouvoir être orientés et accompagnés vers la meilleure solution d'économies d'énergie.

Vous envisagez de réaliser des travaux de rénovation énergétique ou d'installer des panneaux solaires et avez besoin de conseils techniques ou d'informations sur les aides financières ?

En partenariat avec l'association Alisée, qui réalise également des permanences d'information sur les travaux de rénovation énergétique et installation de panneaux photovoltaïques, **Cap Info Énergie vous délivre une information neutre et gratuite au 02.51.75.77.95.**

SEL PÉROU ! s'invite à Saint-Lyphard

Une saison culturelle internationale inédite sur le territoire de Cap Atlantique, tout au long de l'année 2022 et en lien avec l'exposition temporaire «Le Sel des Incas» du Musée intercommunal des marais salants de Batz-sur-Mer.

À noter dans vos agendas ! **Le mercredi 10 aout à 16h**, rendez-vous à Kerhinet pour un concert en déambulation avec une cantatrice péruvienne.

Découvrez le programme complet de la saison sur le site internet de Cap Atlantique, rubrique Actualités.



Kerd'art.net



Kerd'art.net organise son premier concours de peinture

De gauche à droite : Dominique LIVET, Président fondateur, Liliane HUON, trésorière et Gilles RENAUDINEAU, secrétaire.

Comment s'est formée votre association ?

D. L : Arrivé à la retraite, je me suis mis à peindre chez moi, sans objectif précis... J'ai pu échanger avec d'autres sur ce sujet et rencontrer de nombreux peintres. Nous nous sommes mis à peindre ensemble, puis avons eu envie de nous perfectionner et avons alors fait appel à un tuteur, peintre amateur. C'est de là que l'idée de monter une association nous est apparue comme une évidence. C'est ainsi qu'est née en mars 2016, Kerd'art.net. Nous avons été vivement encouragés par la Mairie qui nous a mis une salle à disposition gratuitement, puisque l'objectif premier de l'association est de peindre ensemble. Aujourd'hui, l'association se compose de 22 peintres amateurs.

De nombreuses activités sont proposées...

G.R : J'ai fait partie de plusieurs associations nazairiennes. Nous peignons dans la ville, puis nous mangions ensemble. C'est une ambiance que je désirais transmettre ici. En intégrant l'association, j'ai proposé une activité aquarelle, qui n'existait pas jusqu'alors, pour que nous puissions peindre à l'extérieur. « Kerda'Croque.Rando » est né ainsi.

Kerd'Aquarelle

Kerda'Croque.Rando

Logos de l'association

« On aime innover, cela se fait simplement par les belles rencontres que l'on fait sur notre chemin. Toutes les activités de l'association se sont développées ainsi. »

Les membres qui ont des difficultés à se déplacer peuvent rester et peindre sur place. Les autres vont dans les chemins de la commune. Quand midi sonne, on se retrouve tous ensemble autour d'une table pour déjeuner.

Puis le concours «Peindre en Brière», le premier en Brière...

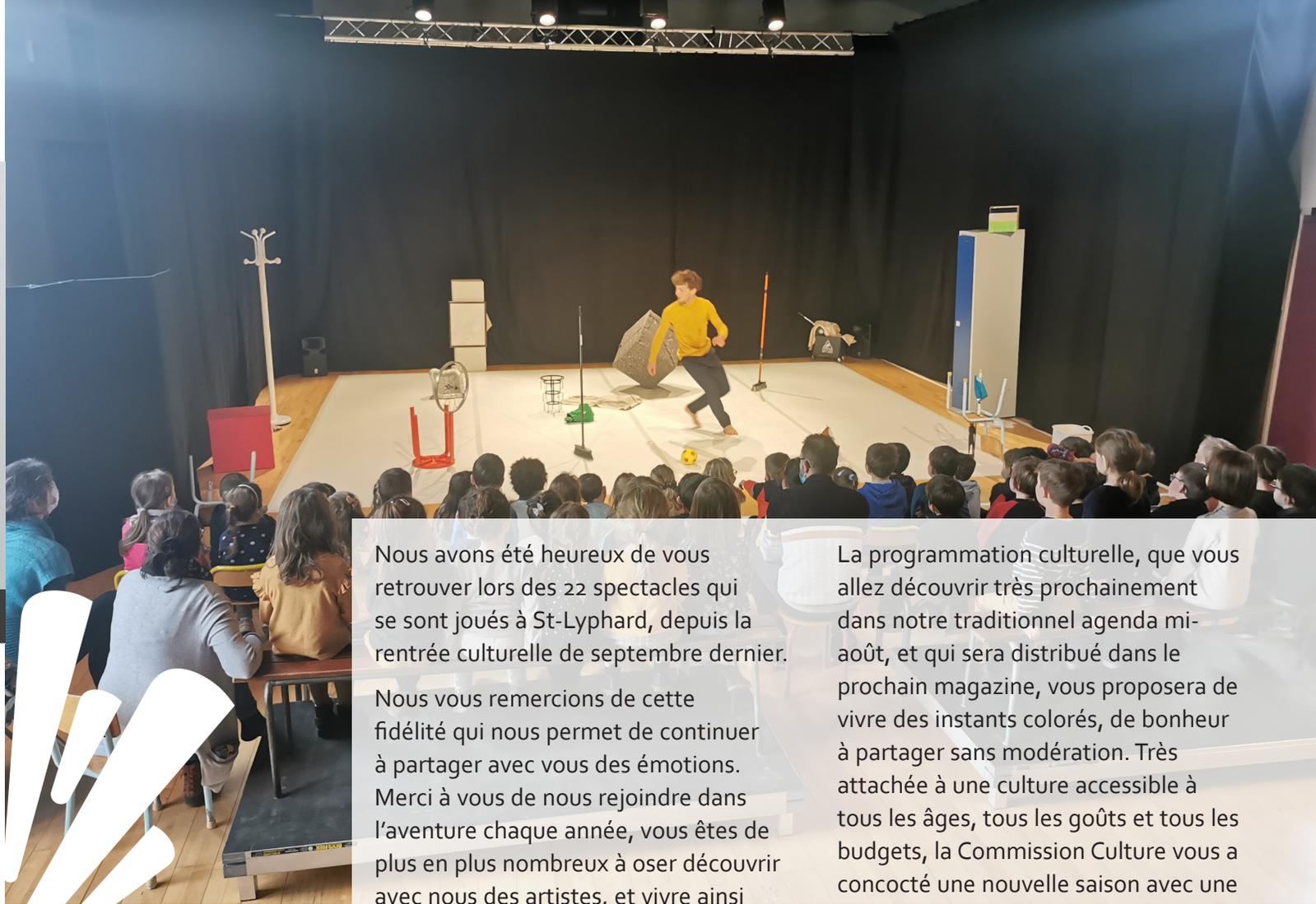
L.H : Le concours aura lieu le dimanche 26 juin et est ouvert à tous. Les personnes qui souhaitent participer devront arriver le matin entre 8h30 et 11h et commencer par s'inscrire dans la catégorie de leur choix parmi 3 (huile et acrylique, pastel et aquarelle, dessins, carnet de voyage). Ils partiront ensuite sur le site de leur choix parmi Kerhinet, Bréca et le centre-bourg. À 17h, tout le monde ramène ses toiles, qui seront exposées dans la Maison Félix.

Le public est invité à voter pour son œuvre préférée à partir de 17h jusqu'à 18h00, heure de la remise des prix.

M. le Maire, Claude BODET, remettra le prix final aux gagnants. Une tombola et une animation musicale seront également proposées au public.

Renseignements et inscriptions :
06 18 39 67 69, 06 10 82 47 06,
kerdatelier44@gmail.com

L'association recherche des peintres amateurs de la région, intéressés pour proposer des formations sur des techniques diverses. Si vous êtes intéressés, contactez l'association aux coordonnées mentionnées ci-dessus.



Vie culturelle 20 ans déjà

Nous avons été heureux de vous retrouver lors des 22 spectacles qui se sont joués à St-Lyphard, depuis la rentrée culturelle de septembre dernier.

Nous vous remercions de cette fidélité qui nous permet de continuer à partager avec vous des émotions. Merci à vous de nous rejoindre dans l'aventure chaque année, vous êtes de plus en plus nombreux à oser découvrir avec nous des artistes, et vivre ainsi belles et joyeuses rencontres, en notre compagnie.

La programmation de la nouvelle saison culturelle est d'ores et déjà bouclée, et sera bientôt dévoilée. Une saison très particulière, puisque nous fêterons, en février 2023, **20 ans d'une aventure peu banale pour une commune de notre taille**. Nous vous attendons nombreux tout au long de cette très belle saison culturelle.

La programmation culturelle, que vous allez découvrir très prochainement dans notre traditionnel agenda mi-août, et qui sera distribué dans le prochain magazine, vous proposera de vivre des instants colorés, de bonheur à partager sans modération. Très attachée à une culture accessible à tous les âges, tous les goûts et tous les budgets, la Commission Culture vous a concocté une nouvelle saison avec une programmation éclectique, de qualité, qui constitue un véritable périple à travers les formes artistiques les plus variées. En effet, notre Espace Culturel est un lieu pour tous, un territoire d'expériences, où culture rime avec plaisir. Il permet de mettre un pied dans l'aventure culturelle, de rentrer dans les œuvres, de rencontrer les artistes, de se laisser émouvoir, d'apprendre à écouter et de rêver les yeux ouverts.

Nous vous souhaitons un bel été.

Expression de la minorité

Notre commune s'est fortement développée depuis le recensement de 2016 ; elle accueille maintenant 5260 habitants soit une augmentation de 3% par an.

Nul doute que les équipements et les services développés depuis une dizaine d'années ont su attirer de nouvelles familles implantées dans le centre bourg notamment. Tous ces projets étaient déjà programmés dans notre municipale.

Face au besoin croissant de logements et aux impératifs de la loi SRU concernant l'obligation de logements sociaux, il est urgent de lancer une réflexion sur un nouveau programme d'urbanisme et sur les futurs secteurs d'habitats.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants, ainsi qu'une bonne intégration dans la commune, dans le milieu associatif, sportif, scolaire et culturel.

Nous restons à votre écoute pour échanger sur différents sujets ou interrogations.

Dominique BERNIER (06.82.18.79.64), Jean Claude DENIÉ (06.71.02.27.62), Emmanuelle GUENO (06.63.44.52.29), Danièle MARGELLI (06.21.93.11.66), Bruno Mahé (06.44.08.58.68), Suzanna JUDON.

Préserveons Saint-Lyphard preservons.saint.lyphard@gmail.com ; 8, rue des Freshes, 44410 St-Lyphard

En action



À notre élection en 2020, l'une de mes premières volontés était que la commune puisse se démarquer visuellement grâce à ses supports de communication. Les élus et moi-même souhaitons que notre nouveau logo soit le reflet de nos ambitions pour Saint-Lyphard, mais qu'il reflète aussi son côté naturel, entre brière, mer et marais.

Geneviève PICHOT, Adjointe à la Communication



Une identité visuelle pour la commune !

Elle est le fruit d'un long travail effectué avec une agence nazairienne : Second Regard. Plusieurs réunions ont permis de déterminer les messages véhiculés par ce logo coloré.

D'abord, ce Y dont la branche gauche, pleine, se fait l'écho de l'institution que représente la Mairie, de ses obligations légales vis-à-vis des citoyens, des réglementations qui s'imposent à une collectivité. Complémentaire, la branche droite, divisée en multiples gouttes, se fait le reflet de la diversité des habitants et des acteurs de la vie lyphardaise, mais aussi de l'ambition politique de concilier réglementation et fantaisie, originalité, et diversité.

Ensuite, l'éclaboussure formée par les gouttes rappelle que notre commune est entourée d'eau, entre la mer, les marais et la Brière. Leur mouvement dynamique témoigne quant à lui l'attention portée par les élus à l'enfance et à la jeunesse à Saint-Lyphard, mais aussi au déploiement du sport.

Enfin, ses couleurs ! Le vert, bien sûr, pour la nature, l'environnement et la biodiversité dont leur préservation constitue un enjeu majeur dans les décisions politiques des élus. Le bleu, pour l'eau, mentionnée ci-dessus. Le marron, en écho aux 800 toits de chaume à Saint-Lyphard. Puis le rouge, pour le dynamisme, pour la touche de « pep's », moteur de notre commune.

CONCOURS PHOTO

Envoyez-nous vos plus beaux clichés

À l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, la Municipalité organisait l'année dernière son premier concours photo sur le thème du petit patrimoine. Face à son succès, un deuxième est organisé, cette fois-ci, la couleur jaune sera à l'honneur : toutes vos photos du petit patrimoine lyphardais devront comporter une touche de jaune. Ce peut-être un vêtement, une fleur, un oiseau, un objet... Laissez fleurir votre imaginaire et votre humour !

Envoyez vos photos au service communication de la Mairie **avant le dimanche 17 juillet 2022** : communication@mairie-saint-lyphard.fr en précisant votre nom, prénom, n° de téléphone, date, lieu et description de votre photo. Le public sera invité à voter pour sa photo préférée, qui seront exposées en septembre prochain*. Une surprise est réservée aux 3 lauréats !

Le patrimoine de la commune sera mis à l'honneur à l'occasion de l'édition 2022 des Journées Européennes du Patrimoine, les samedi 17 et dimanche 18 septembre 2022.



Le pont de gras par T. Thoby, 2ème prix du concours photo «Le petit patrimoine de Saint-Lyphard»